

# Rencontres à la Résidence avec Son Excellence Mgr Terrence Prendergast, s.j., Archevêque de Halifax et Commissaire pontifical pour les Fils de Marie

Les jeudi 12 et vendredi 13 février 2004, Monseigneur Terrence Prendergast, Commissaire pontifical pour les Fils de Marie, est venu à Lac-Etchemin pour une quatrième visite qui coïncidait avec la fin de la retraite annuelle du deuxième groupe des Fils de Marie, à Spiri-Maria.

Dès son arrivée à Lac-Etchemin, et accompagné du Père Éric Roy, Supérieur général des Fils de Marie, le Commissaire s'est rendu à la Résidence où a eu lieu une première rencontre avec Mère Paul-Marie, les Pères Victor Rizzi, Denis Laprise et Pierre Mastropietro. Étaient aussi présentes les Soeurs Jeanne d'Arc Demers et Chantal Buysse.

Revenant d'un séjour en Jamaïque en janvier dernier, Monseigneur a brièvement commenté ses rencontres fructueuses avec Monseigneur Boyle, Évêque de Mandeville, où sont incardinés quelques prêtres Fils de Marie. Le Commissaire fut aussi chaleureusement accueilli à Bull Savannah et à Black River où oeuvrent quelques Pères et Frères qui, en 2001, ont quitté les rangs de la Communauté des Fils de Marie.

Après avoir très brièvement décrit son séjour, Monseigneur aborde les sujets qui le préoccupent, car il veut faire avancer la cause des Fils de Marie et l'ordination des cinq candidats qui ont complété leurs études et souhaitent accéder aux Ordres, ainsi que celle des étudiants en formation.

Au cours de la conversation, Mère Paul-Marie a eu l'occasion de parler à Son Excellence de l'expérience mystique qui a été la trame de toute sa vie et que l'on découvre dans *Vie d'Amour*, une expérience mystique de plus de 70 ans, forgée au creuset de la souffrance et enracinée dans une vie toute livrée à Dieu. Sans s'attarder à la longue formation qui a précédé, notre fondatrice a succinctement informé Son Excellence des cours de spiritualité que la Sainte Vierge lui avait donnés en 1958, l'initiant au charisme de «l'image, du désir et de l'ordre», la préparant ainsi à sa mission pour l'Église et le monde. Mère Paul-Marie donna ensuite quelques exemples d'application concrète de ces cours et de la réalisation de la Parole du Seigneur:

## – Rencontre du Père Veilleux chez le Cardinal Léger

Mère Paul-Marie fit la relation de la demande du Seigneur, en mars 1958, afin que le Père J.-Armand Veilleux rencontre le Cardinal Léger pour lui transmettre, de la part de la Sainte Vierge, un «message au monde». Or, le Cardinal Léger refusa ce message. Le soir même de la rencontre, Marie-Paule «voyait» à distance le Cardinal Léger longéant un couloir et qui, se souvenant de la rencontre avec le Père Veilleux, pensa: «*Peuh!... cette femme!*». Aussitôt, Marie-Paule entendit la Vierge lui dire: «*PUISQUE LE CARDINAL N'A PAS VOULU ACCEPTER, DES SCANDALES POLITIQUES, CIVILS ET RELIGIEUX ÉCLATERONT, DES TÊTES TOMBERONT ET LE SANG COULERA.*» Trois jours plus tard, Marie-Paule recevait une lettre du Père Veilleux confirmant le refus du Cardinal. Peu après, une «épidémie» de scandales s'étaient dans les journaux, scandales qui n'ont cessé depuis d'éclabousser le monde politique, civil et religieux... (Cf. *Vie d'Amour*, volume I, chapitre 51, pp. 311-316, 1958)



Sr Chantal Buysse

## – La disparition des dossiers de l'Armée de Marie

Il fut aussi question des «visiteurs nocturnes» aux bureaux du Cardinal Maurice Roy, parti pour Rome, et dont Marie-Paule avait été «informée» par le Seigneur le 21 juin 1973. Cette «visite nocturne» avait pour but de prendre certains documents concernant l'Armée de Marie. Dans la nuit du 25 au 26 juin, Marie-Paule a «vus» ces mêmes visiteurs remettre les documents en place, après en avoir pris connaissance.

Ces faits se reproduiront par la suite, expliquant la disparition des rapports financiers qui, pourtant, étaient adressés chaque année par lettre recommandée ou déposés directement à l'Archevêché par le Père Denis Laprise qui faisait si-

gner le ou la réceptionniste, lui présentant un accusé de réception.

Quelle surprise, en effet, lorsque les responsables de l'Oeuvre reçoivent, en 1984, une lettre de S. Exc. Mgr Louis-Albert Vachon leur réclamant ces rapports qu'il n'aurait jamais reçus!... Aussitôt, le Père Denis se rend à l'Archevêché pour lui remettre une seconde copie de ces rapports qu'ils avaient reçus, puisque le Vicaire général avait téléphoné à Marie-Paule parce qu'il désirait une information à ce sujet (*Vie d'Amour*, volume VIII, chapitre 75, p. 392; brochure n° 5, *La Purification*, Québec, 1985, pp. 65-66). Chaque fois, Marie-Paule informait, selon les circonstances, les Pères Victor Rizzi, Denis Laprise et Philippe Roy, de regrettée mémoire, ou Soeur Jeanne d'Arc Demers de ce qu'elle «voyait» ou de l'indication qu'elle «recevait» du Seigneur. Lors de la réalisation de ces indications, ils purent en confirmer l'authenticité...

## – «Une lettre qui nuirait au dernier moment»...

Mère Paul-Marie fit part aussi à S. Exc. Mgr Prendergast de quelques faits survenus lors du pèlerinage de 1975, notamment au sujet de l'audience générale, afin de montrer d'où viennent depuis le début les difficultés. Empruntant de larges extraits de *Vie d'Amour* et des écrits de Mère Paul-Marie dans les journaux *Le Royaume*, en voici la relation:

En janvier 1972, le Seigneur indiquait à Marie-Paule celui qui serait «L'ENNEMI N° 1» de Son Oeuvre d'Amour, soit un membre de l'épiscopat de l'Archevêché de Québec. Peu après, cet Évêque entra en action et les preuves nous furent données.

Un pèlerinage de l'Armée de Marie était prévu pour mai-juin 1975, en Italie. Le 3 février précédent, S. Exc. Mgr Jean-Pierre van Lierde, Vicaire général pour la Cité du Vatican, en audience privée auprès du Pape Paul VI, lui avait parlé de l'Oeuvre mariale. Aussitôt, le Pape avait exprimé le désir de rencontrer les Dirigeants de l'Armée de Marie: «Je veux les recevoir en audience privée», avait-il dit à S. Exc. Mgr van Lierde qui en informa aussitôt Son Éminence le Cardinal Roy, Archevêque de Québec, alors en séjour à Rome. Par la suite, S. Exc. Mgr van Lierde indiqua à Marie-Paule la manière de procé-



1975 - «Le succès de l'Année Sainte dépendra de Marie.»  
- S.S. Paul VI



1975 - S. Exc. Mgr Jean-Pierre van Lierde, Vicaire général pour la Cité du Vatican.



1975 - S. Ém. le Card. Maurice Roy, Archevêque de Québec et Primat de l'Église du Canada.

der, ce qui fut fait dans la discrétion. Mais le Malin avait flairé la nouvelle de l'audience souhaitée par le Saint-Père, et, par ses «ambassadeurs» à Rome et à Québec, fourbissait ses armes.

Or, le 10 mars suivant, Son Éminence le Cardinal Maurice Roy approuve l'Armée de Marie, lui accordant le statut d'Association pieuse, aux termes du canon 708 du Code de Droit canonique alors en vigueur. Il n'en fallait pas davantage pour que les adversaires, tant du Cardinal Roy que de l'Armée de Marie, travaillent avec plus d'ardeur en vue d'anéantir cette Armée qui, déjà, faisait beaucoup de bien dans l'Église.

Le 25 mars suivant, Marie-Paule «reçoit» cette indication: «Une lettre de l'Archevêché de Québec, contre l'Armée de Marie, est déjà rendue à Rome pour nuire au dernier moment.» Elle en informe aussitôt Monseigneur van Lierde qui lui répond:

«C'est le Pape qui a demandé à vous voir et le Cardinal a recommandé l'Armée de Marie. Cela sera fait.

– Vous aurez été prévenu, Monseigneur», répondit Marie-Paule.

Comme ce fut demandé par Rome, des lettres de recommandation, en vue du pèlerinage marial et de l'audience privée, furent adressées au Préfet de la Maison pontificale, S. Exc. Mgr Jacques Martin, par Son Éminence le Cardinal Maurice Roy (Québec) et par les Vicaires généraux de Trois-Rivières et de Rimouski. Tout semble en bonne voie, et pourtant Marie-Paule «sait» que rien de tout cela n'aura lieu, à cause d'une action sournoise menée par deux adversaires contre les actes posés par le Cardinal Roy, deux adversaires qui ont juré la mort de l'Armée de Marie.

#### LE PÈLERINAGE

La veille du départ pour l'Europe, Marie-Paule reçoit, le 20 mai 1975, un télégramme en provenance de Rome:

«ASSURÉE BELLE PRÉSENCE ARMÉE DE MARIE AUDIENCE PONTIFICALE 28 MAI ET CÉRÉMONIE MARIALE JARDINS VATICAN 31 MAI REJOIGNEZ ABSOLUMENT ROME MERCREDI MATIN 28 MAI SAINTE VIERGE BÉNISANTE MONSIEUR JEAN-PIERRE

Plus de trois cents pèlerins de l'Armée de Marie arrivent à Rome, après un séjour à Lourdes. Le jour de l'audience, il arriva exactement ce que le Seigneur avait «indiqué» à Marie-Paule...

Le 28 mai 1975, S. Exc. Mgr Martin, digne et honnête, expliqua tout à Monseigneur van Lierde quelques heures avant l'audience de 18 heures: Très tard, la veille au soir, S. Exc. Mgr Giovanni Benelli, Substitut à la Secrétairerie d'État, téléphone à Monseigneur Dino Monduzzi, Régent de la Préfecture de la Maison pontificale, pour lui dire, en réclamant le dossier de l'Armée de Marie: «L'Armée de Marie ne doit pas être nommée demain à l'audience.

– C'est impossible, reprend Monseigneur Monduzzi, car Son Éminence le Cardinal Roy, de Québec, a recommandé l'Armée de Marie.

– J'en prends la responsabilité», reprend S. Exc. Mgr Benelli.

Devant l'insistance de Monseigneur Monduzzi à défendre la cause de l'Armée de Marie, S. Exc. Mgr Benelli fait un appel téléphonique au Préfet de la Maison pontificale, S. Exc. Mgr Jacques Martin, en répétant les mêmes paroles qu'à Monseigneur Monduzzi.

La réponse de S. Exc. Mgr Jacques Martin est identique:

«C'est impossible, Son Éminence le Cardinal Maurice Roy a approuvé l'Armée de Marie;

- S. Exc. Mgr van Lierde a fait sa recommandation;

- le Saint-Père a demandé à les voir.

– Non, faites ce que je vous dis. Je prends la responsabilité de la chose», reprend S. Exc. Mgr Benelli.

Mais les pèlerins en avaient été informés avant l'audience.

Ce n'est pas tout. Le billet collectif réservé pour l'Armée de Marie par Monseigneur van Lierde, et à qui il devait être remis, avait été réclamé faussement, au nom de l'Oeuvre, par une certaine dame rattachée à l'agence de voyages qui avait été recommandée aux dirigeants. Heureusement, Monseigneur Martin leur avait remis une copie de ce document nécessaire à l'entrée de la section B.

#### AUDIENCE GÉNÉRALE (28 mai 1975)

Munis de la copie du billet collectif, les membres de l'Armée de Marie se présentent sur la Place Saint-Pierre afin d'assister à l'audience générale.

Après avoir regardé le billet, un garde suisse fait aussitôt entrer le groupe dans la section «B», places assises, près de la statue de saint Paul.

À ce moment, les pèlerins sont témoins de la plus grande confusion entre les préposés au service d'ordre et les employés de la préfecture. Le billet permet aux pèlerins d'occuper une place de choix, mais un contrordre de dernière heure les fait expulser...

Une discussion très animée s'engage parmi le personnel qui ne s'entend pas. Finalement, les responsables font appel à Monseigneur Dino Monduzzi qui tranche la question selon l'ordre reçu. C'est alors qu'on entend ces incroya-

bles paroles prononcées sur la Place Saint-Pierre, en cette Année Sainte de la Réconciliation: «Dehors, les Canadiens!» Paroles répétées avec force et rudesse.

La scène disgracieuse, qui attire l'attention de centaines de pèlerins, est vite apaisée par le calme et la docilité des Chevaliers de Marie qui s'éloignent, attristés, parce que frustrés dans leurs droits.

Et les trois cent cinquante places restent libres jusqu'au dernier moment.

#### D'OÙ VIENNENT CES DIFFICULTÉS?

En expliquant ce qui s'était passé à Mgr van Lierde, Monseigneur Martin avait ajouté: «Dites aux dirigeants de l'Armée de Marie d'aller au fond des choses. Jamais ces choses ne se sont faites ici, et c'est devenu intolérable.» Et Monseigneur Dino Monduzzi avait ajouté: «Il faut que les Evêques canadiens soient unis. C'est de là que sont venues les difficultés.»

Alors que notre demande d'audience, exprimée dans un esprit de filiale dévotion, était hautement et explicitement recommandée par une lettre spéciale de notre Supérieur ecclésiastique, S. Ém. le Card. Maurice Roy, de Québec, voici que «L'ENNEMI N° 1», aussi de l'Archevêché de Québec, n'a pas hésité, une fois encore, à diriger ses flèches contre l'Oeuvre et, par le fait même, contre les Autorités qui la soutiennent. Tout a été bloqué par les adversaires de Québec et ceux qui sont de connivence avec eux à Rome.

Ainsi se réalise l'information divine, donnée en mars, et aussitôt transmise à S. Exc. Mgr van Lierde: «Une lettre de l'Archevêché de Québec, contre l'Armée de Marie, est déjà rendue à Rome pour nuire au dernier moment.»

Comment douter de l'intervention de Dieu qui prévient et veut protéger Son Oeuvre?

Pourquoi rappeler ces faits si décevants? C'était en 1975. Plus de vingt ans ont passé; cette lutte infernale aurait-elle fait place à la vérité? Au contraire, elle a toujours augmenté, atteignant même ceux et celles qui ont le courage et la loyauté de soutenir cette Oeuvre dont ils voient les fruits savoureux. (Cf. Mère Paul-Marie, *Le Royaume*, n° 111, mai-juin 1996, p. 13)

#### – Les dons acceptés ou refusés

Afin de montrer d'où viennent en réalité les difficultés, Mère Paul-Marie aborde un autre exemple: celui des dons acceptés ou refusés.

En 1985, les autorités religieuses réclamaient des dons pour couvrir les frais de la visite du Saint-Père au Canada. Le 9 juin 1985, les membres de l'Armée de Marie du diocèse de Saint-Boniface, au Manitoba, s'empressèrent d'offrir à leur évêque la somme de 3000 \$ pour la circonstance. Le 14 juin 1985, le Vicaire général retournait ce chèque au responsable de l'Armée de Marie avec ces quelques mots: «Étant fidèle à ma promesse d'obéissance..., je ne peux accepter ce magnifique don de votre part (...), sans aucune autre raison indiquée. Et pourtant des prêtres de ce diocèse disaient que «les membres de l'Armée de Marie étaient leurs meilleurs paroissiens». Des ordres leur étaient parvenus de Québec... (*Le Royaume*, n° 41, mai 1986, p. 8)

L'année suivante, lors d'un voyage à Rome, habitués à ce régime, les dirigeants de l'Armée de Marie avaient acheminé les dons par deux voies différentes. Or, la Secrétairerie d'État retourna le don, remis aux dirigeants de l'Oeuvre par l'intermédiaire de S. Ém. le Cardinal Vachon, le 19 mars 1986, alors que, le 5 mars 1986, ceux-ci avaient déjà reçu les remerciements d'usage, de la seconde voie empruntée discrètement (*Vie d'Amour, Appendice*, volume III, pp. 210-212).

Ainsi s'affrontent au Vatican deux groupes qui travaillent en direction opposée: ceux qui sont fidèles au Pape et ceux qui obéissent aux ordres de Québec. Ces faits se sont répétés, permettant aux responsables de toujours mieux voir l'opposition officielle dans l'Église, qui dépasse le pouvoir financier pour s'infiltrer jusque dans la doctrine de l'Église catholique.

Tout en relatant ces faits à S. Exc. Mgr Prendergast, Mère Paul-Marie est bien consciente que ces retours sur le passé pourront déranger certaines personnes, mais pour l'Histoire, tout doit être transparent, surtout lorsqu'il s'agit d'une Oeuvre de Dieu,

– pour discerner la véritable origine des difficultés et agir en conséquence,  
– pour montrer à quel point le Seigneur prévient Son Oeuvre et la protège,  
– pour prouver l'authenticité du charisme de Marie-Paule, dont les collaborateurs peuvent encore témoigner aujourd'hui...

Le Commissaire a écouté avec une attention bienveillante, une patience éprouvée et une ouverture d'autant plus exigeante que l'expérience mystique de Marie-Paule, nouvelle et unique pour une grande part, est bien différente de la formation en théologie mystique pourtant exceptionnelle des Jésuites dont il est lui-même, et de la spiritualité ignatienne en général.

Le lendemain après-midi, le vendredi 13 février, le Commissaire pontifical est revenu, soulignant la satisfaction de ses différentes rencontres.

Avant de prendre congé, et pour répondre à une exigence de certaines autorités à Rome, il a exprimé le désir que les Fils de Marie rédigent une lettre dans laquelle ils réitèrent leur soumission à la hiérarchie catholique: au Pape et aux évêques. Cette demande sera respectée par les Fils de Marie, en toute obéissance et par respect à l'égard de S. Exc. Mgr Prendergast, mais aussi comme une simple formalité, car il s'agit là d'un témoignage de fidélité qu'ils ne cessent d'exprimer et de vivre en union avec tous les Chevaliers de Marie, depuis près de 33 ans.

En effet, dès la fondation de l'Armée de Marie, le témoignage de fidélité au Saint-Père est inscrit dans le programme des cérémonies; par la suite, avec le développement des Oeuvres connexes, ce témoignage se répétera lors des réunions nationales et internationales, en des occasions particulières et lors des nombreux pèlerinages organisés par l'Oeuvre. Ainsi, voilà plusieurs centaines de fois que l'Armée de Marie professe solennellement cette fidélité à Rome et au Pape! Quel autre mouvement dans l'Église catholique l'a autant de fois prouvée?

Et pourtant se réalise par ce témoignage maintes fois répété une autre parole donnée par le Seigneur à Marie-Paule, notée dans la première revue *L'Armée de Marie* et paraissant sous le même titre le 14 septembre 1971:

«L'Armée de Marie se reconnaîtra à ce seul signe: sa fidélité à Rome et au Pape!»

Soeur Chantal Buyse, o.f.f.m.